



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

#### Vingt-deuxième session

Nairobi, Kenya, 16 - 20 janvier 2017

#### PLAN STRATEGIQUE CCAFRICA 2014/2019

### INTRODUCTION

Le Comité FAO/OMS de Coordination pour l'Afrique a été créé lors de la neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC), tenue à Rome en Italie du 06 au 17 Novembre 1972, en vertu de l'article IX (b) du règlement intérieur de la CAC.

Depuis sa création, le CCAFRICA s'est employé à mener, selon les besoins de l'heure et dans le cadre de son mandat, des activités qui portent sur la mise à disposition des normes pour les denrées alimentaires africaines ayant une importance dans le commerce international et régional, et sur l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments mis à la disposition des consommateurs grâce à l'utilisation harmonieuse et efficace des normes Codex.

A l'heure d'aujourd'hui, le CCAFRICA qui compte quarante huit (48) Etats membres sur les cinquante quatre (54) qui constituent le continent africain, est investi des missions qui lui sont conférées par la Commission du Codex Alimentarius. Parmi ces missions, on peut retenir:

1. l'élaboration des normes régionales,
2. la promotion de l'utilisation des normes Codex,
3. l'identification et la définition des besoins de la région en termes de normes alimentaires et de contrôle des aliments,
4. la promotion des échanges entre les membres sur les réglementations alimentaires,
5. le développement des procédures et des infrastructures de contrôle des denrées alimentaires.

Afin de mener à bien ses missions, le CCAFRICA, comme la Commission du Codex Alimentarius, s'appuie sur l'évaluation des risques, la production des avis scientifiques et la démarche consensuelle

Les objectifs poursuivis par le CCAFRICA sont ceux poursuivis par la CAC, notamment la sécurité sanitaire des aliments mis en consommation et la loyauté commerciale. Mais aussi il vise l'amélioration de la qualité des aliments, produits dans le continent africain et qui sont proposés au monde entier.

La mise en œuvre du plan stratégique 2007-2013 élaboré dans l'optique de faciliter l'accomplissement des missions du CCAFRICA a permis à la communauté du Codex de l'Afrique de réaliser des performances qu'elle n'avait jamais atteintes au sein du Codex, on peut en exemple citer :

1. l'omniprésence de l'Afrique au sein de l'équipe dirigeante du Codex;
2. l'harmonisation des positions des pays africains;
3. la qualité des interventions des délégués africains ;
4. la performance des points de contact et comité nationaux du Codex de l'Afrique.

Cependant, ces bons résultats ne doivent pas dissimuler les multiples manquements dans apparus tout au long de la mise en œuvre de ce plan stratégique. En effet, certaines activités n'ont pas été réalisées et méritent qu'une attention particulière leur soit accordée. On peut notamment citer:

1. la mise en œuvre du processus d'analyse des risques dans le pays;
2. la production des données et avis scientifiques;
3. l'implication effective des autorités politiques et administratives dans les activités du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments;
4. l'élaboration des normes régionales pour l'Afrique;

5. l'utilisation effective des normes Codex pour l'amélioration des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments dans le pays.

Le présent plan stratégique a été pensé à l'effet de relever ces défis. Il s'articule sur quatre objectifs déclinés en objectifs spécifiques et activités. Tout comme le plan stratégique de la Commission du Codex Alimentarius, il énonce sa vision stratégique et présente les valeurs fondamentales du CCAFRICA qui épousent d'ailleurs celles de la CAC.

## **ENONCE DE LA VISION STRATEGIQUE**

Etre l'organe subsidiaire de la Commission du Codex Alimentarius qui participe effectivement à la réalisation des objectifs du Codex et qui joue un rôle prépondérant dans l'amélioration de la qualité, de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition humaine en Afrique.

## **LES VALEURS FONDAMENTALES DU CCAFRICA**

En réalisant sa vision stratégique, le CCAFRICA suit des valeurs fondamentales de la Commission du Codex Alimentarius qui sont:

1. la collaboration;
2. l'inclusivité;
3. la recherche du consensus 3 ;
4. la transparence.

En s'acquittant de ses tâches, le CCAFRICA s'efforce de faire en sorte que les concepts visant à protéger la santé des consommateurs et à assurer les pratiques loyales dans le commerce alimentaire soient appliqués avec constance au cours du processus d'établissement des normes du Codex.

## **LES OBJECTIFS STRATEGIQUES**

**Objectif stratégique 1 : accomplir une participation effective des pays africains aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires.**

**Objectif 1.1 : développer un fond fiduciaire régional afin de financer les activités du Codex en Afrique.**

Activités:

- 1.1.1 rechercher auprès des bailleurs de fonds et des gouvernements africains ainsi qu'auprès des communautés économiques régionales le financement des activités du codex et de la sécurité sanitaire des aliments.
- 1.1.2 Mener un plaidoyer auprès de l'Union Africaine afin que le principe de création d'un fond fiduciaire africain soit accepté et mis en œuvre par les Chefs d'Etat africains.

**Objectif .1.2 : sensibiliser et encourager les décideurs africains à accorder une plus grande priorité aux activités du codex et de la sécurité sanitaire des aliments dans la répartition des budgets nationaux,**

Activités :

- 1.2.1 Organiser à l'intention des décideurs, les campagnes de sensibilisation et d'information sur l'importance des normes codex dans la sécurité sanitaire des aliments et l'économie nationale, en impliquant les représentants de la FAO et de l'OMS et le coordonnateur du CCAFRICA,
- 1.2.2 Mener un plaidoyer auprès de l'Union Africaine afin que la sécurité sanitaire des aliments et le Codex Alimentarius soient pris en compte à l'ordre du jour des rencontres des chefs d'Etat et/ou des gouvernements africains.

**Objectif 1.3 : Encourager les Etats membres du CCAFRICA à mettre en place et à renforcer les capacités des Points de contact et des comités nationaux du codex dans les pays membres du CCAFRICA,**

Activités :

- 1.3.1 Maintenir à jour le répertoire des Points de contact et membres des Comités nationaux du Codex Alimentarius dans la région Afrique,
- 1.3.2 Encourager l'usage du site web CCAFRICA afin de conduire les discussions de groupe entre les délégués pour des questions importantes intéressant l'Afrique.

1.3.3 Développer la coopération avec la FAO, l'OMS et les partenaires au développement en vue de créer et de renforcer les capacités des Points de Contact et des Comités Nationaux du Codex.

**Objectif 1.4 : produire les données scientifiques conformes aux spécifications de l'OMS et de la FAO et utilisables par les organismes d'évaluation des risques de ces organisations,**

**Activités :**

1.4.1 Renforcer les capacités de la recherche en Afrique aux fins de la production des données et avis scientifiques, conformes aux exigences internationales.

1.4.2 Encourager la coopération entre les organismes de recherche en Afrique pour la mise en réseau des chercheurs par secteur.

1.4.3 Inciter les gouvernements africains et les partenaires au développement à allouer des ressources pour la génération des données scientifiques en Afrique.

1.4.4 Encourager les rencontres des experts et la création des comités d'experts sur des questions d'intérêt pour l'Afrique.

**Objectif stratégique 2 : élaborer des normes alimentaires régionales africaines qui traitent des enjeux actuels et futurs relatifs aux aliments.**

**Objectif 2.1 : Encourager les gouvernements des pays membres du CCAFRICA à monter et présenter des dossiers techniques en vue de l'élaboration des normes régionales relatives à leurs produits alimentaires.**

**Activités :**

2.1.1 Développer et vulgariser au niveau régional, une procédure de montage des dossiers techniques relatifs à l'élaboration des normes codex régionales,

2.1.2 Développer avec la FAO, un programme de coopération technique pour le montage des dossiers techniques relatifs à l'élaboration des normes régionales.

**Objectif 2.2 : Générer et collecter les données scientifiques relatives à la production, la transformation, la composition, la conservation, la commercialisation, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments ayant un intérêt pour l'Afrique.**

2.2.1 Encourager les états membres à collecter et à bien conserver les données scientifiques et à les partager avec les organismes de recherches au niveau régional,

2.2.2 Créer une banque de données scientifiques régionale sur la production, la transformation, la composition, la conservation, la commercialisation, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments en Afrique,

2.2.3 Orienter et financer la recherche en Afrique vers la production des données scientifiques relatives aux aliments.

**Objectif stratégique 3 : assurer la pérennisation des activités du CCAFRICA,**

**Objectif 3.1 : organiser et encourager les pays africains à avoir une position commune sur tous les travaux du codex les concernant,**

**Activités :**

3.1.1 Intensifier la concertation entre les délégués africains, en vue de l'harmonisation des positions nationales, au niveau national et continental,

3.1.2 Mettre à contribution le site web CCAFRICA pour améliorer la concertation entre les délégués africains.

3.1.3 Organiser au sein du CCAFRICA, des réunions pour le développement des capacités techniques te éducatives.

**Objectif 3.2 : Inviter et aider les pays africains à prendre part à tous les travaux du CCAFRICA.**

**Activités :**

3.2.1 Mettre continuellement à jour le fichier des Points de contact Codex de l'Afrique,

3.2.2 Renforcer les mécanismes de financement de la participation des délégués africains aux activités du CCAFRICA.

**Objectif 3.3 : Mettre au point un mécanisme d'évaluation permanente des activités du CCAFRICA en vue de leur amélioration,**

**Activités :**

3.3.1 Développer et mettre en œuvre un processus régional de suivi / évaluation des activités du CCAFRICA en relation avec son plan d'action, conformément aux règles de la FAO et de l'OMS.

**Objectif 3.4 : Assurer le développement de la coopération avec les partenaires et mobiliser les décideurs africains pour le financement des activités du CCAFRICA.**

3.4.1 Mener un plaidoyer auprès des partenaires, des communautés économiques régionales, de l'Union Africaine et des gouvernements des pays africains pour le financement des activités du CCAFRICA.

**Objectif stratégique 4 : Utiliser les normes Codex et textes apparentés pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments dans les pays membres du CCAFRICA.**

**Objectif 4.1 : Assister les pays membres du CCAFRICA à s'approprier les normes codex et à les mettre en œuvre,**

**Activités :**

4.1.1 Organiser à l'intention des pays membres du CCAFRICA, des séminaires et ateliers de formation des formateurs, sur la maîtrise et l'application des normes codex,

4.1.2 Promouvoir et développer des programmes d'accompagnement des acteurs de la sécurité sanitaire des aliments, dans les pays membres du CCAFRICA, à la mise en œuvre des normes codex,

**Objectif 4.2 : Encourager et aider les pays membres du CCAFRICA à développer des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex et textes apparentés,**

**Activités :**

4.2.1 Développer et vulgariser un canevas d'élaboration des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex,

4.2.2 Sensibiliser les décideurs africains à la mise en place des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex et textes apparentés,

**Objectif 4.3 : Encourager et aider les pays membres du CCAFRICA à harmoniser leurs législation et réglementation alimentaires à la lumière des normes codex et textes apparentés.**

**Activités :**

4.3.1 Organiser et encourager les pays membres du CCAFRICA à échanger et à se concerter au niveau des communautés économiques régionales en vue d'harmoniser les législations et réglementations alimentaires nationales,

4.3.2 Renforcer les capacités des pays membres du CCAFRICA à la transcription des normes codex dans les législations et réglementations alimentaires nationales.

**PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE CCAFRICA 2014 - 2019**

**Objectif global** : Renforcer le rôle du CCAFRICA et rehausser sa participation et son efficacité au sein de la Commission du Codex Alimentarius et de la région Africaine du CODEX

Echéancier: 2014-2019

<b>Objectif stratégique 1 : accomplir une participation effective des pays africains aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires.</b>					
Objectifs	Activités	Parties responsables	Echéancier	Résultats escomptés	Indicateurs / sources de vérification
<b>1.1 : développer un fond fiduciaire régional afin de financer les activités du Codex en Afrique.</b>	- Rechercher auprès des bailleurs de fonds et des gouvernements africains le financement des activités du codex et de la sécurité sanitaire des aliments.	Coordination du CCAFRICA.  FAO/OMS.	Continu.	Existence des accords de financement des activités du Codex Alimentarius et de la sécurité sanitaire des aliments en Afrique	Documents d'accord validés
	- Mener un plaidoyer auprès de l'Union Africaine afin que le principe de création d'un fond fiduciaire africain soit accepté et mis en œuvre par les Chefs d'Etat africains.	Coordonnateur du CCAFRICA.	2014 – 2019.	Le principe de création d'un fonds fiduciaire est compris et accepté par les Chefs d'Etat africains..	Le rapport ou autre document qui précise cette acceptation.
<b>1.2 : sensibiliser et encourager les décideurs africains à accorder une plus grande priorité aux activités du codex et de la sécurité sanitaire des aliments dans la répartition des budgets nationaux</b>	- Organiser à l'intention des décideurs, les campagnes de sensibilisation et d'information sur l'importance des normes codex dans la sécurité sanitaire des aliments et l'économie nationale, en impliquant les Représentants de la FAO et de l'OMS et le Coordonnateur du CCAFRICA,	Gouvernements de la région,  Coordination du CCAFRICA,  FAO/OMS,  Autres acteurs	2014-2019	Des campagnes de sensibilisation et d'information sont menées auprès des décideurs africains	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées
	- Mener un plaidoyer auprès de l'Union Africaine afin que la sécurité sanitaire des aliments et du Codex Alimentarius soient pris en compte à l'ordre du jour des rencontres des chefs d'Etat et/ou des gouvernements africains.	Coordination du CCAFRICA.	2014 – 2019	Les questions relatives à la sécurité sanitaire, la qualité des aliments et le Codex sont à l'ordre du jour des rencontres des Chefs d'Etat africains ;	Présence des points sur la sécurité sanitaire, la qualité des aliments et le Codex disponibles sur l'agenda des rencontres des Chefs d'Etat.

<b>1.3 : renforcer les capacités des Points de Contact et les comités nationaux du Codex dans les pays membres du CCAFRICA,</b>	- Maintenir à jour le répertoire des Points de contact et membres des Comités nationaux du Codex Alimentarius dans la région Afrique,	Les gouvernements de la région. La Coordination du CCAFRICA. Secrétariat du codex	Continu.	Un mécanisme de mise à jour du fichier des Points de Contact Codex de l'Afrique est mis en place	Existence du document validé, décrivant le mécanisme
	- Encourager l'usage du site web CCAFRICA afin de conduire les discussions de groupe entre les délégués pour des questions importantes intéressant l'Afrique.	Coordonnateur du CCAFRICA Points de Contact du Codex Webmasters des pays membres	Continu	Le site web du CCAFRICA est mieux utilisé pour les discussions de groupe	Nombre de fora animés dans le site web CCAFRICA
	- Développer la coopération avec la FAO, l'OMS et les partenaires au développement en vue de créer et de renforcer les capacités des Points de Contact et des Comités Nationaux du Codex.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs	2014-2019	Les PCC et CNC sont mieux formés aux méthodes de travail et procédures du Codex et au fonctionnement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments.	Nombre de formations organisées.  Rapports faisant état d'une augmentation du nombre de pays ayant des PCC et des CNC plus performants.
<b>1.4 : produire les données scientifiques conformes aux spécifications de l'OMS et de la FAO et utilisables par leurs organismes d'évaluation des risques.</b>	- Renforcer les capacités de la recherche en Afrique aux fins de la production des données et avis scientifiques, conformes aux exigences internationales.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs	2014-2019	Les données conformes aux prescriptions de la FAO et de l'OMS sont produites par les pays africains	Nombre de pays africains produisant les données acceptables par les organismes d'évaluation des risques de la FAO et de l'OMS
	- Encourager la coopération entre les organismes de recherche en Afrique pour la mise en réseau des chercheurs par secteur.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs	2014-2019	Existence d'un réseau pour les chercheurs africains travaillant dans le domaine du Codex Alimentarius et de la sécurité sanitaire et la qualité des aliments.	Existence d'un réseau fonctionnel.

	Inciter les gouvernements africains et les partenaires au développement à allouer des ressources pour la génération des données scientifiques en Afrique.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Union Africaine	continu	Allocations par les pays des ressources conséquentes pour la génération des données scientifiques en Afrique.	Disponibilité des ressources allouées.
	Encourager les rencontres des experts et la création des comités d'experts sur des questions d'intérêt pour l'Afrique	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Union Africaine	continu	Les réunions des experts sont régulièrement organisées et les comités d'experts sont créés.	Le nombre de réunions et de comités d'experts créés et organisés.
<b>Objectif 2 : élaborer des normes alimentaires régionales africaines qui traitent des enjeux actuels et futurs relatifs aux aliments.</b>					
<b>2.1 : Encourager les gouvernements des pays membres du CCAFRICA à monter et à présenter des dossiers techniques en vue de l'élaboration des normes régionales relatives à leurs produits alimentaires</b>	– Développer et vulgariser au niveau régional, une procédure de montage des dossiers techniques relatifs à l'élaboration des normes codex régionales,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Secrétariat du Codex	2014-2019	La procédure de montage des dossiers pour l'élaboration des normes alimentaires régionales est élaborée.	L'existence d'un document de procédure de montage de dossiers techniques pour l'élaboration des normes régionales.
	– Développer avec la FAO, un programme de coopération technique en vue du montage des dossiers techniques relatifs à l'élaboration des normes régionales	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	2014-2019	Un programme de coopération technique est élaboré et validé	Existence du document de PCT validé
<b>2.2 : Générer et collecter les données scientifiques relatives à la production, la transformation, la composition, la conservation, la commercialisation, la</b>	Encourager les Etats membres à collecter et à bien conserver les données scientifiques et à les partager avec les organismes de recherches au niveau régional	Union Africaine, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	Continu	Les données scientifiques sont collectées, conservées et partagées	Nombre de pays ayant collecté et sécurisé les données scientifiques

<b>qualité et la sécurité sanitaire des aliments ayant un intérêt pour l'Afrique.</b>	Créer une banque de données scientifiques régionale sur la production, la transformation, la composition, la conservation, la commercialisation, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments en Afrique,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	2014-2019	Banque de données scientifiques régionale, créée, disponible et utilisable.	Existence numérique de la banque de données fonctionnelle
	Orienter et financer la recherche en Afrique vers la production des données scientifiques relatives aux aliments.	Gouvernements de la région, Union Africaine Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	continu	Les gouvernements et l'Union africaine ont pris des mesures pour orienter la recherche vers la production des données souhaitées	Existence des documents officiels décrivant les mesures prises.
<b>Objectif 3 : assurer la pérennisation des activités du CCAFRICA,</b>					
<b>3.1 : organiser et encourager les pays africains à avoir une position commune sur tous les travaux du codex les concernant</b>	- Intensifier la concertation entre les délégués africains, en vue de l'harmonisation des positions nationales,	Les gouvernements de la région. La Coordination du CCAFRICA. Autres acteurs	Continu.	Les occasions de concertation sont multipliées et diversifiées	Le nombre et le type de concertation organisées dans la région, en vue d'harmoniser les positions nationales.
	Mettre à contribution les sites web des pays et du CCAFRICA pour améliorer la concertation entre les délégués à l'intérieur des pays et à travers l'Afrique.	Les gouvernements de la région. La Coordination du CCAFRICA. Autres acteurs	Continu.	Les sites web sont véritablement exploités pour l'harmonisation des positions des pays	Nombre de pays utilisant les sites web (CCAFRICA et nationaux)
	organiser au sein du CCAFRICA, des réunions pour le développement des capacités techniques et éducatives	Gouvernements de la région, Union Africaine Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	Continu	Les réunions de développement des capacités techniques et éducatives sont organisées au sein du CCAFRICA	Nombre de réunions organisées



<b>3.2 : Inviter et aider les pays africains à prendre part à tous les travaux du CCAFRICA.</b>	– Renforcer les mécanismes de financement de la participation des délégués africains aux activités du CCAFRICA.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	Continu.	Les mécanismes de financement de la participation de l'Afrique aux travaux du CCAFRICA sont multipliés et diversifiés.	Le nombre et le type de financement
<b>3.3 : Mettre au point un mécanisme d'évaluation permanente des activités du CCAFRICA en vue de leur amélioration,</b>	– Développer et mettre en œuvre un processus régional de suivi / évaluation des activités du CCAFRICA en relation avec son plan d'action, conformément aux règles de la FAO et de l'OMS.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	2014-2019	Un mécanisme régional de suivi/évaluation des activités du CCAFRICA est clairement décrit et mis en œuvre.	Existence du document décrivant le mécanisme de suivi/évaluation / Existence des rapports de suivi /évaluation
<b>3.4 : Assurer le développement de la coopération avec les partenaires et mobiliser les décideurs africains pour le financement des activités du CCAFRICA.</b>	– Mener un plaidoyer auprès des partenaires et des gouvernements des pays africains pour le financement des activités du CCAFRICA.	Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS,	2014-2019	Des actions sont menées afin que les partenaires et les gouvernements africains acceptent financer les activités du CCAFRICA	Le nombre d'actions menées et leurs impacts sur le financement des activités du CCAFRICA
<b>Objectif 4 : Utiliser les normes Codex et textes apparentés pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments dans les pays membres du CCAFRICA</b>					
<b>4.1 : Assister les pays membres du CCAFRICA à s'approprier les normes codex et à les mettre en œuvre,</b>	Organiser à l'intention des pays membres du CCAFRICA, des séminaires et ateliers de formation des formateurs, sur la maîtrise et l'application des normes codex,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	2015-2019	les pays disposent des compétences capables de former tous les acteurs nationaux sur les normes codex.	Nombre de formateurs formés et maîtrisant parfaitement les normes codex.
	– Promouvoir et développer des programmes d'accompagnement des acteurs de la sécurité sanitaire des aliments, dans les pays membres du CCAFRICA, à la mise en œuvre des normes codex,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	2015-2019	Les programmes d'accompagnement des acteurs ont été élaborés et mis en œuvre	Nombre de programmes mis en œuvre

<b>4.2 : Encourager et aider les pays membres du CCAFRICA à développer des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex et textes apparentés,</b>	Développer et vulgariser un canevas d'élaboration des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex,	Coordination du CCAFRICA,  FAO/OMS,	2015-2019	Un canevas d'élaboration et de développement d'un système national de SSA est défini et publié.	L'existence d'un canevas disponible.
	– Sensibiliser les décideurs africains à la mise en place des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les normes codex et textes apparentés,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	Continu	Les dispositifs pour la sensibilisation des décideurs sont définis et mis en œuvre.	Nombre de séances de sensibilisation organisées.
<b>4.3 : Encourager et aider les pays membres du CCAFRICA à harmoniser leurs législations et réglementation alimentaires à la lumière des normes codex et textes apparentés</b>	- Organiser et encourager les pays membres du CCAFRICA à échanger et à se concerter au niveau sous régional en vue d'harmoniser les législations et réglementations alimentaires nationales,	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	Continu	Les réunions de concertations sont menées au sein des sous régions en vue de l'harmonisation des législations et réglementations alimentaires.	Nombre de concertations menées
	– renforcer les capacités des pays membres du CCAFRICA à la transcription des normes codex dans les législations et réglementations alimentaires nationales.	Gouvernements de la région, Coordination du CCAFRICA, FAO/OMS, Autres acteurs.	2015-2019	La région dispose des compétences capables de transcrire convenablement les normes codex dans les législations et réglementations alimentaires	Nombres de personnes formées à la transcription des normes codex dans les législations et réglementations alimentaires.  Nombre de pays ayant transcrit les normes codex dans leur réglementation